

NOTE BUDGETAIRE COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Les comptes administratifs témoignent de la particularité de l'année marquée par l'épidémie de COVID avec des mesures de confinement qui ont occasionné l'arrêt de nombreux services et activités, des achats de biens nouveaux en termes d'hygiène et de protection de la population (fourniture de masques).

L'année se caractérise aussi par la poursuite du solde du dossier de l'Espace Sports pour Tous (ESPT), qui, bien qu'inauguré en octobre 2019, impacte les comptes 2020 du fait de réserves posées sur des travaux qui ont amené une suspension des paiements, et retardé la perception des soldes de subventions d'investissements.

Il faut noter, malgré ce contexte difficilement maîtrisable, un maintien haut du niveau de résultat : **171 825,5 € de résultat en section de fonctionnement en 2019 contre 188 456, 3 en 2020 soit +9,6 %**

Avec un total de **charges de fonctionnement** de 789 309,6 € en 2020, la commune retrouve un niveau de charges proche de 2018. Rappelons qu'en 2019, ZEGERSCAPPEL avait supporté des charges exceptionnelles non reproductibles comme l'assurance Dommages ouvrages (16 729,09 €) de l'Espace Sport Pour Tous, des travaux sur l'Eglise (9 096,38 €) imputés en fonctionnement du fait d'un remboursement de sinistre assurances.

Les charges à caractère général sont même inférieures à leur niveau de 2018 (190 135,21 € contre 200 089,22€).

A la lecture de ce chapitre de dépenses, on peut constater :

- Une baisse globale de la consommation des fluides liée à la fermeture des bâtiments communaux du fait de la crise COVID
- Une baisse des achats du fait de la fermeture de la cantine et de sa moindre fréquentation là encore du fait du COVID ainsi qu'une baisse des achats de fournitures scolaires (5 397,98 € contre 6 105,9 € en 2019)
- Une augmentation des fournitures d'entretien (produits d'hygiène et de nettoyage (6 230,67 € contre 2 893,33 €), des petits équipements (masques pour la population par exemple ; 10 950,49 € contre 5 699,36 €), des fournitures administratives liées à la rédaction de 8 lettres d'information à la population durant le confinement (3 202,98 € contre 2 274,99 €)
- A noter une augmentation de la ligne « entretien autres biens mobiliers » (15 574,79 € contre 8 566,65) liée à davantage d'interventions sur l'éclairage public
- Une baisse des « autres services extérieurs » (11 105,33 € contre 16 197,65) liée à l'absence ou à la moindre fréquentation des Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) durant les vacances scolaires.

Les « charges de personnel » représentent en 2020, 355 657,85 € contre 364 150,71 € en 2019 . Cette baisse s'explique par un moindre besoin en recrutement d'animateurs de CLSH, à contrario le nombre d'heures de travail des agents chargés du nettoyage a augmenté du fait des protocoles COVID.

Une ligne toujours élevée 41 853, 61 € liée à l'attribution de compensation auprès de la CCHF. Ce sujet est à l'étude au sein de l'intercommunalité. Plusieurs communes dont ZEGERSCAPPEL ne comprenant plus ce dispositif qui amène la commune à contribuer aux charges de la CCHF à cette hauteur, là où d'autres communes perçoivent des dotations...

Les « autres charges de gestion courantes » se maintiennent : 113 631,2 € contre 111 561,02 €, la commune a notamment maintenu son effort de subventions auprès des associations. A noter que les charges liées aux indemnités des élus augmentent légèrement liées à l'intégration de deux conseillers délégués supplémentaires et à une revalorisation des indemnités.

Les charges financières sont stables par rapport à 2019 et correspondent aux emprunts souscrits pour le financement de l'Espace Sport Pour Tous (souscrit en 2018 pour 20 ans) et de la cantine (souscrit en 2007 pour 25 ans).

Le total des **produits de fonctionnement** s'élève à 977 765,90 €.

L'élément le plus remarquable est la baisse des produits de services liée au COVID.

Le confinement, les différentes recommandations ont tour à tour généré les fermetures de l'école et des services qui y sont rattachés : cantine, périscolaire. Les Centres de Loisirs ont soit été à l'arrêt, soit n'ont pu accueillir qu'un nombre d'enfants limité. Les produits des services sont ainsi passés de 72 626 € en 2019 à 40 248,23 € en 2020 pour ces raisons (24 198,9 € pour les produits de cantine contre 39 397,6 en 2019)

Les produits des « impôts et taxes » (pas d'augmentation des taux des taxes locales en 2020 pour rappel) sont de 535 184,4 € contre 527 763,52 en 2019 ; les « dotations et participations » atteignent 348 246,03 € contre 341 598,75 € en 2019 (+ 8 436€ pour les dotations de solidarité rurale versées par l'Etat ; une aide de l'Etat de 2 849 € liée à la compensation des frais du recensement).

Tout comme les produits de services, les autres produits de gestion courante (chap 75) sont en baisse : 3 721,06 € contre 6 461,58 € en 2019 principalement lié aux annulations des locations de la salle polyvalente du fait du COVID.

En matière d'investissements, le total des dépenses atteint 347 647,76 € pour 385 803,94 € de produits soit un résultat de 38 158,18 €.

La structuration des **dépenses d'investissement** est la suivante :

- 52 343,8 € de remboursement du capital des emprunts
- Les immobilisations corporelles (59 069,95 €) regroupent les principaux achats et travaux suivant réalisés durant l'année :
 - Installation de feux tricolores sur la RD 928 : 22 352,58 € (paiement sur deux exercices.
 - Travaux dus au SIECF)
 - Finalisation des travaux du monument aux morts (aménagement paysager 4 440 € ; finalisation des travaux de l'entreprise de marbrerie 933,20 € ; remplacement des chaînes devant le monument : 360 €)
 - Achat de matériels : autolaveuse pour l'espace sports pour tous 7 287,58 €, congélateur 599 €, chaises et tables cantine 2 149,2 €, remorques et barrières 4 332,96 €, stores école et mairie 1870,76 €, tondeuse 690 €, centrale vapeur et table à repasser 318,99 €, achat bac à albums 777,7 €, mobilier urbain (bornes hygiène canine 1990,8 €, cendrier extérieur 390 €, illuminations de Noël 2 468,4 €)
 - Travaux sur l'éclairage public : 2 142 €
 - Complément au niveau des tracés de terrain de sports pour l'ESPT : 2 130 €
 - Réalisation des plans techniques pour le nouveau géant de la commune : 1 500 €
- Les immobilisations en cours (236 232,01 €) correspondent aux travaux en cours à l'Espace Sports Pour Tous.

En termes de **recettes d'investissements** : 385 803,94 € :

- La valorisation des amortissements réalisés dans les années précédentes représente 60 787,07 €
- Les dotations, fonds divers, réserves : 101 395,24 € dot 96 550,09 € du FCTVA conséquence des travaux et achats réalisés en 2018 (début de la construction de l'ESPT)
- Les subventions d'investissement 221 971,63 €
- Aucun emprunt souscrit en 2020
- Une plus-value sur cession d'investissements de 1 650 € correspondant à la vente de l'ancien tracteur communal.

Au global (fonctionnement et investissement), le résultat de l'année 2020 est de 226 614,48 €

Concernant le budget annexe de la régie de transports, le montant des charges s'établit à 1 919,48 € contre 5 581,34 € sur l'année 2019 conséquence là encore de la baisse importante du transport scolaire lié au COVID.

Les charges comprennent la valorisation de la consommation de carburant, le contrôle technique, l'assurance du véhicule, les salaires et charges de l'agent communal chargé de la conduite au prorata du temps passé à cette mission.

Les produits s'élèvent à 4 843,06 €, la Région ayant maintenu son aide aux transports scolaires selon les dispositions antérieures.

Les comptes de la régie de transport laissent donc apparaître un excédent de 2 923,58 €.